REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

SECRETARIAT GENERAL

UNITE DE FACILITATION DE PROJET

PROJET DE TRANSFORMATION DE L'ACCES ET DE L'APPRENTISSAGE A MADAGASCAR (TALIM)

Crédit IDA n° 78760-MG / Don GPE n° TFOC8850

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERÊT N°01-26/AMI/UFP/TALIM

Pays : Madagascar
Financement : Crédit IDA n° 78760-MG / Don GPE n° TFOC8850
AMI N° : 01-26/AMI/UFP/TALIM
Date : 27 JAN. 2026
Objet : **RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE POUR L'UFP**

Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) un financement pour couvrir le coût de l'**Unité de Facilitation / Projet Transformation l'Accès et de l'Apprentissage à Madagascar** (**UFP/TALIM**) et a l'intention d'utiliser une partie du montant du financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultant pour le poste de **COMPTABLE.**

Le Comptable joue un rôle clé en contribuant au bon fonctionnement du système de contrôles afin d'assurer la bonne application des procédures administratives, comptables et financières prévues dans les manuels, et ce à travers toute activité prévue dans le projet et surtout le Projet TALIM. La durée du contrat est de quarante (40) mois avec une tranche ferme d'un (01) an et de deux (02) tranches conditionnelles d'un (01) an, conditionnées à une évaluation positive, tout en garantissant une cohérence totale avec les termes de référence.

Les termes de référence détaillés (TDR) pour la mission sont disponibles en cliquant sur le lien suivant : https://tinyurl.com/tdr-comptable-ufp

L'Unité de Facilitation de Projets (UFP) invite les consultants à manifester leur intérêt en présentant leurs qualifications et expériences. Les candidats doivent avoir au minimum un Bac+4 (comptabilité, administration et finances ou équivalent) et justifier d'au moins trois (03) années d'expériences sans interruption dans un poste similaire, en incluant les dossiers de candidature ci-après :

- ***Une lettre de motivation ;***
- ***Un Curriculum Vitae détaillé et références professionnelles ;***
- ***Copies certifiées des diplômes ou certificats de travail***

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI », publié par la Banque mondiale-version février 2025, énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
Les consultants seront sélectionnés conformément à la méthode de **« Sélection de Consultant Individuel »** énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés.

Les candidatures doivent être déposées, au plus tard le 11 FEV. 2026 **à seize (16) heures**, à l'adresse ci-après : **Bureau de l'UFP 1er étage, Lot 18 Bis, Rue Rainitovo Antsahavola - 101 Antananarivo, A l'Attention de Monsieur le Coordonnateur de l'UFP TALIM, Avec la mention « RECRUTEMENT DE COMPTABLE ».**

PS : Seules les candidatures présélectionnées sur la base des critères définis dans l'Appel à Candidature seront contactées pour l'étape suivante.

Le Coordonnateur,

SENDRADILIFERA
Masimbonjy Eluidoni